

Mérignac

L'eau ne s'écoule plus

La remise en état des fossés du quartier de Courtillas démarre le 22 octobre.



Les travaux de réfection démarrent le 22 octobre pour une durée d'un mois. (Photo O.D.)

Il y a deux ans, le conseil de quartier de Beutre avait été d'une rare intensité. Les élus mérignacais présents s'en souviennent encore. Ils s'étaient fait bouger par des riverains excédés de se voir dans la peau de laissés-pour-compte. Assainissement, connexion Internet, état des routes, rien n'allait !

Coiffé du casque lourd vert... kaki, l'adjoint écologiste Gérard Chausset avait fait front tant bien que mal, promettant sur le volet de l'assainissement pluvial la réalisation d'un état des lieux. L'étude visait précisément le quartier de Courtillas. Une promesse de plus ? D'aucuns le croyaient. Mais la CUB s'est exécutée.

PRIORITE A L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Le premier volet de l'étude commandée à la CUB portait sur la comparaison entre le coût d'un assainissement individuel et celui d'un assainissement de petit collectif.

« Au vu des résultats, il s'avère que l'habitat n'est pas suffisamment dense à Courtillas pour justifier un raccordement au réseau collectif », indique Gérard Chausset.

Financièrement, l'assainissement individuel semble également plus avantageux pour les particuliers, selon les conclusions de l'étude.

Un réseau de 17 kilomètres

Une vaste étude communautaire en lien avec la Ville a permis de dresser une cartographie précise du réseau hydraulique de ce secteur, sillonné de fossés. Les résultats ont été restitués aux riverains via une réunion publique. Chacun a pris alors conscience de sa part de responsabilité.

Le réseau déroule un linéaire d'environ 17 kilomètres mêlant plusieurs propriétaires : CUB, Ville de Mérignac et particuliers. « Il n'y a pas eu d'entretien sur les terrains privés, mais le nettoyage des fossés publics n'a pas été à la hauteur des enjeux », reconnaît Mathieu Ahyerre, responsable du service études et travaux de la direction de l'eau de la CUB. D'où l'idée de remettre bon ordre au niveau de l'écoulement des eaux.

Le périmètre du réseau retenu est compris entre l'avenue de Beutre, la rue Jean-de-la-Fontaine, les chemins du Merle et de la Princesse. Un fossé central relie certains axes.

« Pour faciliter la gestion de l'opération, il a été convenu de confier la maîtrise d'ouvrage des travaux à la Communauté urbaine. Les riverains ont bien compris l'intérêt de cette remise à plat », assure Gérard Chausset. L'adjoint à l'environnement a présenté ce dossier le 1er octobre, en Conseil municipal.

Il s'agit principalement de débroussailler, curer et reprofiler des portions, voire de créer de nouveaux canaux d'écoulement. « La nappe phréatique affleure. La végétation fait vite bouchon. De plus, certaines buses ont été changées par les riverains, mais elles sont sous-dimensionnées. Conséquence, l'eau stagne. Pour y remédier, il va falloir installer des canalisations au bon calibre », détaille Mathieu Ahyerre. Les traversées devant les portails d'entrée seront également refaites. Les travaux, estimés à 640000 euros, se répartiront entre la CUB (452 000 euros) et la Ville de Mérignac (188 000 euros). Les deux collectivités se partageront le financement des interventions chez les particuliers. À charge pour ces derniers d'assurer ensuite l'entretien de leurs parties. La CUB conservera, quant à elle, le nettoyage du fossé central. Pour ce faire, elle devra négocier un droit de passage auprès des propriétaires concernés. « Il va de soi que la Ville sera plus vigilante à l'avenir. On aidera, on conseillera mais on tiendra aussi un langage de fermeté le cas échéant », souligne Gérard Chausset. Le coup d'envoi du chantier est prévu le 22 octobre.